

Cas type SYSTÈME CAUSSE SPÉCIALISÉ DE GRANDE DIMENSION

Un système de grande dimension pour la zone, utilisant des surfaces pastorales, engagé dans une filière de production sous signe officiel
120 ha (25 ha céréales - 95 ha prairies temporaires) - 220 ha de parcours (SAT = 340 ha) - 2,2 UMO - 750 brebis - Productivité 1,4



Ce système ovin spécialisé rassemble des exploitations de grande structure. Les plateaux calcaires, d'altitude moyenne (400-800 m), avec une pluviométrie faible de 400 à 650 mm mal répartie s'ajoute aux problèmes agronomiques pour perturber la pousse de l'herbe. Cependant, le faible rendement des surfaces fourragères est compensé par des surfaces pastorales disponibles. De ce fait, ces exploitations sont autosuffisantes en fourrage grossier. Malgré le faible potentiel, les meilleures surfaces permettent la production de céréales autorisant

une autonomie partielle de l'exploitation.

La main-d'œuvre disponible représente 2,2 UTH dans le cadre d'un GAEC.

La conduite du troupeau est intensive avec une recherche de la meilleure prolificité possible sur un agnelage par an réparti entre trois ou quatre périodes qui permet du rattrapage voire de l'accélération.

L'agneau lourd sous signe officiel de qualité est le produit principal. Issu d'une mère de race rustique avec une bonne prolificité, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère.

Ce système surtout présent dans les bassins Lot et le sud de l'Aveyron peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.

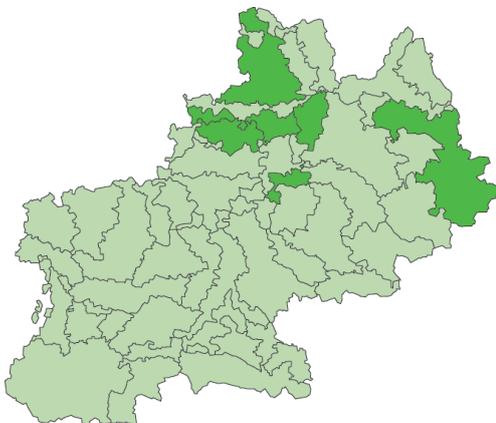
PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Atouts

- Production sous signe officiel de qualité.
- La ressource pastorale est abondante à condition de résoudre le problème des clôtures.
- Système une mise bas par an avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières et des rattrapages en terme de reproduction, permettant de tendre vers des taux de mise bas voisins de 1 ou plus.
- Système à forte valeur agroenvironnementale (préservation de milieu sensible, de la biodiversité, lutte contre la déprise et les risques d'incendie).

Contraintes

- Zone à faible potentiel culturel et/ou en déprise sociale.
- Sensibilité aux aléas climatiques.
- Nécessité de surfaces importantes donc en général, un morcellement important, des longueurs de clôtures importantes, des déplacements de troupeau.



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

GESTION DES SURFACES

Assolement

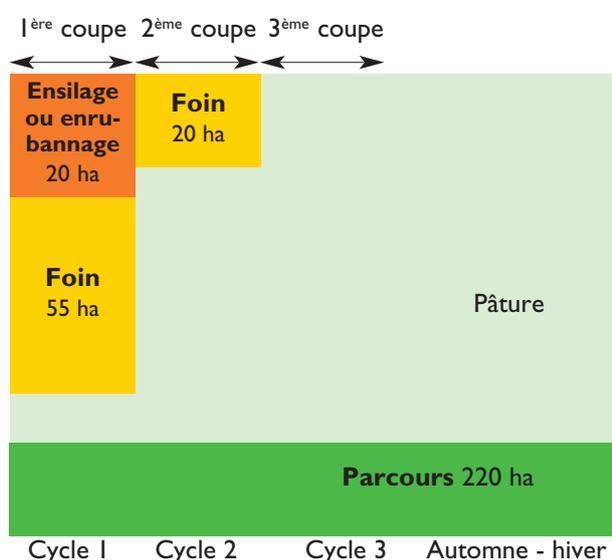
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Céréales	25 ha
Prairie temporaire	95 ha
Parcours	220 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'ensilage et l'enrubannage fin avril début mai sur les meilleures parcelles garantissent la qualité de la première coupe et l'étalement de la récolte.

Les foins en première coupe à partir du 10 mai jusqu'à mi-juin pour les parcelles les plus tardives.

L'utilisation en pâture exclusive (dès la première coupe) concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation.

Les surfaces extensives (parcours) sont utilisées dès le milieu du printemps, en été et automne par les lots des vides et début de gestation et les agnelles dans les meilleurs parcs. Parfois l'hiver, les vides et gestantes peuvent prolonger le pâturage jusqu'à une date avancée.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage/ enrubannage	20	4,5 t MS	90 t MS
Foin 1c	55	3,5 t MS	232,5 t MS
Foin 2c	20	2,0 t MS	
Total			322,5 t MS
Céréales	25	35 q	875 q

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	70	-	-	30
Prairies enrubannées	80	-	-	20 t/ha sur 50 % de la surface
Prairies fauchées	20	20	20	
Prairies pâturées	20	20	20	-

En pratique, la surface fauchée en premier cycle suivant la pousse de printemps est plus importante pour assurer un stock de sécurité.



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races FI 46 ou rustiques avec une prolificité moyenne à bonne est conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande ou IA race pure pour le renouvellement,
- en 3 périodes d'agnelage avec une accélération non systématique des mises bas.

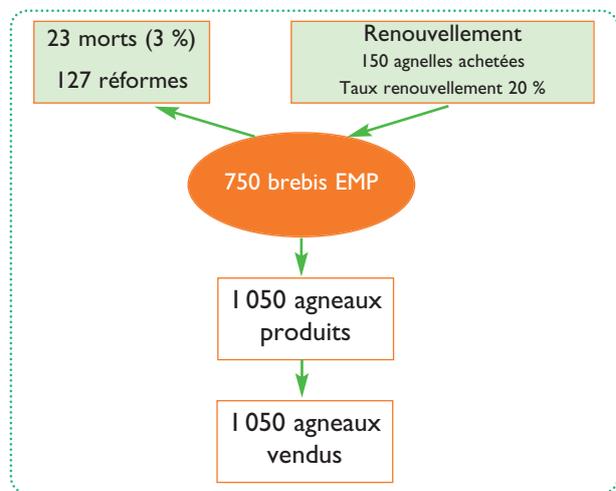
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	103
Prolificité	160
Mortalité agneau	15 %
Productivité numérique	1,40

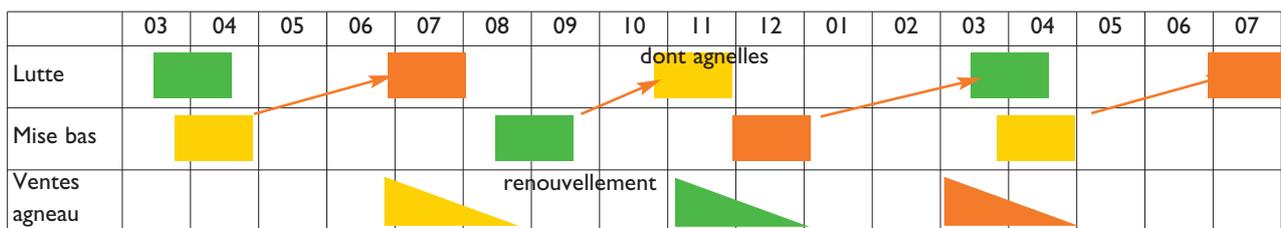
Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



accélération

En accélération stricte de la MB « jaune » on passe à la lutte « bleue », puis de la MB bleue à la lutte verte et près la MB verte le cycle recommence. Dans les systèmes Causse, plus la part des surfaces pastorales est importante et moins l'accélération est

systématique. L'éleveur la limite à l'équilibre entre lots et les agnelles qui rentrent par le cycle jaune sont accélérées pour se placer sur un cycle bleu. Les luttes sont courtes 3 à 4 semaines maximum. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 100 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau : 65 kg
- Foin : 280 kg de MS soit 40 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage qui intervient à partir de 70 jours après la mise bas

- Les animaux sont conduits en lots, avec 3 lots principaux :
 - les animaux en production (pouvant être eux-mêmes divisés en fonction de la taille de portée)
 - les animaux vides ou en début de gestation
 - les agnelles

VENTES / COMMERCIALISATION

- 95 % d'agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau

- Ventes sous signe de qualité : Label Rouge
- Période de désaisonnement : ventes octobre-novembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 1 100 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneaux).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneaux.
- 400 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les béliers, et les brebis à l'entretien à la période hivernale.

Stockage

- Cellules (capacité 110 tonnes), hangars à foin et à paille : capacité 1 300 balles (1 000 balles de foin, 300 balles de paille et matériel divers).
- Silos couloir 600 m³.



LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques plateau et bennes.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne dont un avec chargeur frontal.
- 1 pailleuse.
- Gyrobroyeur.

CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV.
- Semoir.
- Charue, casseuse de pierre, déchaumeur, cultipacker.
- Appareil de traitement.
- Épandeur à fumier.
- Enfonce pieux

Entreprise

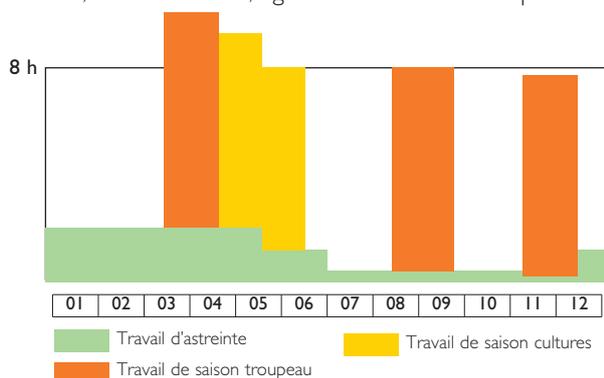
- Récolte céréales.
- Enrubannage, ensilage.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
- à l'agnelage de fin d'hiver car en l'absence de pâturage hivernal, tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes souvent séparées entre simple et double, brebis en lutte, agnelles... C'est aussi la période



d'agnelage des primipares.

- l'agnelage d'été délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiment) est moins pénible à gérer car tous les autres animaux sont dehors.

- l'agnelage d'automne est celui qui pose le moins de problème.

En ce qui concerne l'allaitement artificiel, sauf pour les races prolifiques (au-delà de 1,6), il n'y a pas de mise en place d'un chantier et d'équipements spécifiques. Aussi la plupart du temps, le problème est géré à l'agnelage par de la surveillance pour favoriser les adoptions et limiter la mortalité.

- Au printemps, à la récolte des foins et la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.

Besoin de main-d'œuvre

- Le besoin en main-d'œuvre représente 2,2 UMO avec une aide le plus souvent familiale (parent, époux). Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages de novembre et mars pour l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période fenaison.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Octobre 2010

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 10 57 018



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2012

PRODUIT TOTAL		192 684 €	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			
98 055 €			
Ventes			
118 165 €			
Agneaux lourds label	860	112	96 320 €
Agneaux lourds	100	103	10 300 €
Agneaux légers	90	71	6 390 €
Réforme brebis	127	40	5 080 €
Réforme béliers	3	25	75 €
Achat d'animaux			
20 710 €			
Agnelles	150	125	18 750 €
Béliers	4	490	1 960 €
Laine	1	600	600 €
Produits cultures			
18 375 €			
Céréales autoconsommées	87,5	210	18 375 €
Aides			
76 254 €			
Aides animales			
18 623 €			
Aide à la brebis	750	21	15 750 €
Aide à la contractualisation	750	3,83	2 873 €
Autres aides			
62 437 €			
ICHN			14 000 €
Aides agrienvironnementales DPU			14 000 €
			34 437 €
Modulation et prélèvements			- 4 806

CHARGES TOTALES		145 124 €	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			
61 713 €			
Troupeau			
52 723 €			
Alimentation	750	55	41 005 €
Autoconsommé			18 375 €
Acheté			22 630 €
Frais d'élevage	750	15,62	11 718 €
Surface fourragère	750	8,14	6 106 €
Surface céréales	25	115,36	2 884 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			
58 211 €			
MSA Salaires			13 600 €
MSA			10 000 €
Salaires, charges sociales			3 600 €
Mécanisation			20 332 €
Carburant			8 319 €
Travaux par tiers			5 384 €
Entretien, achat petit matériel, divers			6 629 €
Bâtiments			1 672 €
Foncier			10 660 €
Autres charges de structure			11 946 €
Assurances			5 520 €
Eau, EDF, téléphone			2 374 €
Gestion, cotisations			3 864 €
Divers			188 €
Amortissements			
24 200 €			
Foncier			200 €
Bâtiments			8 000 €
Mécanisation			16 000 €
Frais financiers			
1 000 €			

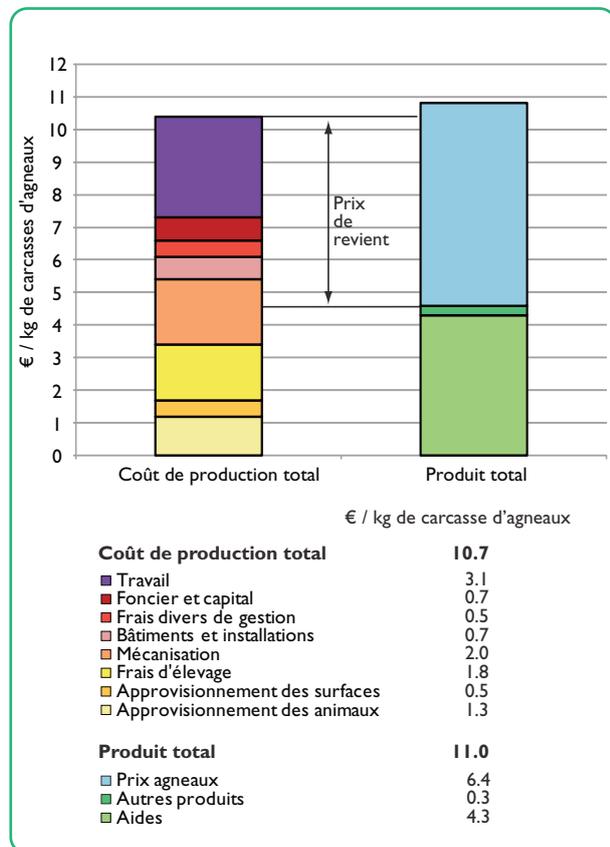
RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Excédent Brut d'Exploitation		72 759 €	
Revenu disponible		54 759 €	
Annuité	18 000 €		
Résultat courant		47 559 €	
Amortissements matériel	16 000 €		
Amortissements bâtiment	8 000 €		
Amortissement foncier	200 €		
Frais financiers	1 000 €		
Marge brute hors aides / brebis	52 €		
Marge ovine par brebis	77 €		
Marge de l'atelier ovin	57 849 €		
Marge brute / produit brut	68	Recommandé > 60	
Résultat / produit brut	25	20-35	
Annuités / produit brut	9	< 20	

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2013



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

Coût de production (€/kgc)	10,7
Produit total (€/kg)	11
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	8094
Prix de revient (€/kgc)	6
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,67

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

	Prix agneau 90 €	95 €	100 €	108 €	110 €	115 €
Productivité						
1,20				-13353		
1,30				-6676		
1,40	-18511	-13261	-8011	0	2490	7740
1,50				6678		
1,60				13355		
1,70				20031		
1,80				26708		

Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représentant un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre sociétaire, en remplacement d'un associé ou en développant le troupeau existant. La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile ; en effet même si les achats se limitent au matériel et au cheptel, l'investissement reste très important. Les 2,2 UTH sont absolument nécessaires pour assurer un confort minimum de travail.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).



Juillet 2014